Dictée n° 24

Dictée 9 · Des épreuves impossibles

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. ✱ Le participe passé employé avec être

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Tu ajoutes -e si le sujet est féminin, -s s'il est masculin pluriel et -es s'il est féminin pluriel. C'est aussi le cas à la voix passive : « Les lettres sont écrites. »

ASTUCE

Pose la question « Qui est-ce qui … ? » devant le verbe pour trouver le sujet, puis donne au participe passé les mêmes marques que lui. Pour trouver la lettre finale muette, mets le participe au féminin : « construit » ▫ « construite ».

EXEMPLES

- Mes sœurs sont **parties** en vacances.
- La porte a été **fermée** à clé.

DANS LA DICTÉE

« *Ma peur ne s'**était pas envolée**, loin de là : elle n'avait pas disparu comme je l'aurais aimé.* »

2. ✱ é, er, ez ou ait ? (participe passé, infinitif, 2e pers.)

Plusieurs terminaisons de verbe se prononcent de la même façon. Après l'auxiliaire avoir ou être, tu écris le participe passé en -é : il a chanté. Après une préposition (à, de, pour, sans…) ou après un autre verbe, tu écris l'infinitif en -er : je vais chanter. Avec « vous », tu écris -ez (vous chantez) et à l'imparfait, avec il, elle ou on, tu écris -ait (il chantait).

ASTUCE

Remplace le verbe par « prendre » : si tu dis « pris », écris -é ; si tu dis « prendre », écris -er ; si tu dis « prenait », écris -ait. Si le sujet est « vous », écris -ez.

EXEMPLES

- Il a **mangé** une pomme et il va **manger** une poire.
- Hier, il **jouait** dehors ; aujourd'hui, vous **jouez** dedans.

3. ✱ ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là). « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis… », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

DANS LA DICTÉE

« ***Ces** épreuves impossibles que m'avaient imposées mes parents, combien de fois les avais-je surmontées ?* »